

## Séance du 17 octobre 2017

**date de convocation :**

13 octobre 2017

**date d'affichage :**

18 octobre 2017

**Nombre de Conseillers :**

en exercice :	19
Présents :	15
Représentés :	4
Votants :	19

L'an deux mil dix sept,

Le dix sept octobre à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Créances, sous la présidence de M. Henri LEMOIGNE, en session ordinaire.

**Etaient présents** : Henri LEMOIGNE, Michel ATHANASE, Jean-Pierre MAQUEREL, Marie LENEVEU, Christine COBRUN, Denise GODARD, Yves LESIGNE, Alain LEMOIGNE, Alain NAVARRE, Nathalie LAURENT, Gwendolina THOMAS, Carole HERBERT, Christian LEMOIGNE, Martine NEEL, Jacqueline CORD'HOMME.

**Procuration** : Philippe JEAN à Alain NAVARRE.

Philippe SAINT-LO à Michel ATHANASE.

Anne DESHEULLES à Gwendolina THOMAS.

Ghislaine GRISEL à Jacqueline CORD'HOMME.

**Absent** : Néant.

**Secrétaire de séance** : Yves LESIGNE.

**Rénovation de l'éclairage public dans les rues de la Comté, du Hameau Fleuret, des Ajoncs et des abords de l'église : autorisation de signature de tout document en rapport avec les travaux, dont la convention TEPCV.**

Le Maire rappelle, que lors de la séance de conseil municipal du 17 mai 2017, il avait été évoqué la sollicitation d'une subvention pour procéder à la rénovation de l'éclairage public dans les rues de la Comté, du Hameau Fleuret, des Ajoncs et des abords de l'église de la commune et informe le Conseil Municipal qu'un dossier de demande de subvention, pour ce projet, a été déposé près du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin dans le cadre du dispositif TEPCV.

A la suite de cette demande de subvention, une convention a été signée entre les différentes parties à savoir la Commune de Créances, le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin et le Ministère de la Transition écologique et solidaire.